

LA RECONSTRUCTION DU LIEN APRES L'INCESTE

Journée animée par l'équipe de psychologues de l'association **KALEIDOS** à Liège le 28 octobre 2010 à l'initiative de **Paroles d'enfants**.

Ce colloque s'adresse essentiellement à des professionnels de l'enfance, KALEIDOS leur apporte des outils pour travailler avec les familles sur la reconstruction du lien après l'inceste.

La présentation qui suit a été faite à partir de cas d'incestes pères fille ou fils ; les pères suite à une condamnation, ont été suivis en prison par le groupe de Kaleidos.

Quels sont les vécus du professionnel face à une situation d'abus paternel ?

Les émotions, l'effroi, les jugements peuvent paralyser le professionnel.

Il s'agit pour le professionnel de **passer d'une émotion choc à une émotion pensée**.

Ceci pour éviter de travailler dans l'urgence, et de pouvoir gérer les oscillations intérieures entre haine et fraternité.

L'intervenant auprès de l'enfant ne doit pas se cliver ni être dans le déni ; pour accompagner l'enfant, il doit se centrer sur le lien entre le père et l'enfant et ne pas diaboliser le père.

Lecture du texte d'une jeune fille : « *Bonjour tu as bien dormi ?...* »

Ce texte traduit la confusion intérieure d'une enfant à laquelle son père demande le matin si elle a bien dormi, tandis que la nuit, il vient abuser d'elle. Il montre les deux facettes du père : monstre la nuit et papa le jour.

Distorsion du lien père-enfant

Un livre en référence : La confusion des langues – Ferenczi.

Le lien au père est très important pour l'enfant, c'est un lien protecteur qui, lorsqu'il est trahi, plonge l'enfant dans une grande **confusion**, provoque des émotions très complexes et un haut niveau de **fragmentation psychique**.

L'abus sexuel du père pervertit la relation de l'enfant avec son parent, mais il pervertit aussi la relation de **l'enfant** à lui-même, qui **se sent trahi par ce qu'il ressent**.

Les besoins de l'enfant ne sont pas les besoins de l'adulte : l'enfant a besoin de protection, de tendresse, de découvertes, l'adolescent a besoin de séduire et de reconnaissance de son identité sexuelle.

L'adulte interprète les attitudes de l'enfant et donne libre cours à son désir d'adulte.

Pour l'enfant, l'érotisation de la relation est donc **le prix à payer** pour recevoir de la tendresse, de l'affection.

Extrait d'un reportage sur ARTE : il s'agit du témoignage d'un père qui a purgé des années de prison et qui raconte, qu'observant sa fille de 5 ans qui découvrait son corps, il va entamer son initiation...

Il y a toujours une **planification de l'abus**, l'enfant ne se retrouve pas plongé dans un lien incestueux sans une préparation de l'abuseur avant son passage à l'acte.

Les quatre conditions pour que l'abus ait lieu :

1. Des impulsions fortes chez l'abuseur
2. L'absence d'inhibiteur interne (une voix off qui interdit le passage à l'acte)
3. L'abuseur maîtrise les inhibiteurs externes (l'entourage de la victime susceptible de s'opposer)
4. Séduction de la victime, manœuvres de manipulations. L'enfant est finalement objectalisé, parentalisé, l'abus de pouvoir montre une totale absence d'empathie vis-à-vis de l'enfant.

Profil des auteurs

Les critères généraux étudiés ici sont des pères abuseurs arrêtés et emprisonnés qui ont commis des abus répétés à l'intérieur de la famille

Il n'y a pas de profil psychologiques types, mais des constantes dans le fonctionnement psychique.

1. Ce sont des hommes qui ont une mauvaise définition de leurs **limites psychiques**
2. Ils ont une grande difficulté voire une **incapacité à reconnaître l'autre comme sujet**
3. Ils ont de grandes difficultés à avoir accès à leurs affects internes, ils vivent une **déconnexion émotionnelle** vis-à-vis d'eux même et vis-à-vis d'autrui ; ce sont des personnes qui symbolisent peu, qui verbalisent peu et sont très détachées de leurs actes
4. Ils peuvent avoir une **sexualité archaïque**, vécue comme une quête d'apaisement ; la sexualité (parfois infantile et uniquement masturbatoire) est vécue comme une manière de survie
5. Ils mettent en place des mécanismes psychiques de survie, des **distorsions cognitives** avec les autres, et notamment avec les enfants, pour lutter contre une menace d'anéantissement interne. Distorsions qui entraînent déni ou minimisation des actes.

Quelles sont les portes d'accès à la prise de conscience ?

La première porte d'accès est la honte ; ils ont **une honte égoïste** ; ils sont gênés de ce qu'ils ont fait. Référence d'un ouvrage : Les sources de la honte – Vincent Golejac

Divers profils d'abuseurs selon André Ciavaldini

1. Le pervers prédateur : soit 3% de la population des délinquants sexuels
2. Des adultes proches des enfants, et proches de leur propre enfance (adulte-enfants).
3. Des adultes qui ont peur de la sexualité adulte
4. Des adultes qui ont structuré leur sexualité autour d'une représentation du sexe (obsessions sexuelles assouvies par la pornographie)
5. Des adultes eux-mêmes victimes et qui n'en parlent pas
6. Des adultes que le corps des enfants excite
7. Des adultes qui utilisent l'enfant comme un objet de vengeance (contre la mère souvent) et objet de vengeance de leur propre histoire

Parce que la reconnaissance d'emblée et totale de leurs actes est rare, le travail du psychologue sera de faire accéder ces adultes à la reconnaissance de leurs actes.

Les différents degrés de reconnaissance de leurs actes :

1. Les adultes nient ou minimisent les faits
2. Les adultes reconnaissent les faits mais nient leur responsabilité « j'étais saoul, elle m'a allumé... ».
3. Ils reconnaissent les faits mais nient les dégâts causés à la victime
4. Ils reconnaissent les faits mais « ils souffrent tellement », qu'ils vont faire en sorte que l'on prenne soin d'eux. Leur femme reste et s'occupe d'eux, même l'enfant est sous cette emprise.
5. la reconnaissance est totale ; ils évaluent leur intérêt à reconnaître les faits, pour pouvoir se soigner et avoir la possibilité de redevenir un parent

Ces étapes doivent être franchies les unes après les autres, on ne doit pas forcer la reconnaissance, car il y a un **risque d'effondrement** de l'auteur comme des victimes

La reconstruction du lien est elle possible ?

Les psychologues travaillent sur mandat et sont confrontés à plusieurs réalités : la réalité du juge qui juge l'abuseur, et la réalité du psychologue qui aide et protège l'enfant.

Il n'y aura pas forcément condamnation, pas forcément emprisonnement, pas forcément reconnaissance ; dans tous les cas, c'est **une infime minorité** qui parvient à ce stade de l'emprisonnement de la reconnaissance du soin et de la reprise de lien.

Pyramide de Claude Simmoneau

L'adulte est
Jugé et reconnu
Coupable

Il y a procédure mais la culpabilité
N'est pas reconnue

Le signalement a été retenu mais ne donne lieu à
Aucune Procédure légale

Le signalement à la brigade des mineurs n'est pas
Reconnu

L'enfant parle mais l'adulte ne fait rien.....

L'enfant n'en parlera jamais c'est 60% à 80% des cas. Résultats
D'un sondage téléphonique

La vérité mène souvent au doute, et le soignant doit faire avec le doute.

Comment nommer le doute ? Que peut-on se permettre d'énoncer ? L'aidant a besoin de la conviction de l'autorité juridictionnelle.

Les fausses allégations des enfants étant très rares.

Recréer le lien n'est pas toujours mettre en contact ; il faut réfléchir à : de quoi est fait ce lien ; on peut travailler d'abord sur la place symbolique du père et **rétablir des garants de protection** de l'enfant (la mère, les professionnels puis peut être le père lorsque celui-ci accède à la phase finale de reconnaissance de ses actes).

Il s'agit de **dégager un processus de co-responsabilité**.

Il vaut mieux pour l'enfant avoir des racines pourries que pas d'être plongé dans le néant.

Dans le travail préalable avec la victime, il faut **évaluer quelle forme d'attachement** a la victime avec son agresseur. Où en est l'enfant ? A-t-il pu remettre son monde à l'endroit ?

Le phénomène de distorsion imposé par l'adulte agresseur plonge l'enfant dans une confusion telle qu'il **ne se reconnaît pas comme victime**.
L'enfant doit donc cheminer pour **parvenir à se protéger de l'emprise**.

L'enfant idéalise souvent le parent abuseur ; **idéalisation et culpabilisation vont de pair**. Il faut aider l'enfant à sortir de l'idéalisation et réapprendre à l'enfant à prendre confiance dans ses sensations, l'aider à s'observer et à exprimer des émotions contradictoires.

Par l'effacement de l'idéalisation, l'enfant reprend possession de ses sensations ; il n'est plus vampirisé et devient capable de penser par lui-même.

Extrait d'un entretien de deux psychologues de KALEIDOS avec un adolescent victime d'abus par sa mère. On observe que le positionnement du garçon vis à vis de sa mère oscille entre désir de la voir et un rejet définitif.

Le professionnel doit parvenir à comprendre la demande de l'enfant; à quoi et à qui s'adresse cette demande. Le processus d'idéalisation alimenté par l'emprise du parent, fausse la donne puisqu'il plonge l'enfant dans **une logique sacrificielle**.
Un ouvrage en référence : *Don pardon réparation* – Claude SORON

La restauration de la victime passe t elle par la coupure ou la relation avec la famille ?

Le professionnel doit être attentif aux besoins de l'enfant d'exprimer ses sentiments et notamment la colère; c'est l'interdit d'**exprimer la colère** et les sentiments qui lui sont liés qui empêche l'enfant de **retrouver son intégrité**.
L'expression de ces sentiments est le premier pas pour **accorder le pardon**.

Pardoner : c'est un acte de séparation avec la filiation

Exonérer : c'est prendre de la distance, se désenchaîner

Le pardon ne mène pas forcément à la réconciliation, et la réconciliation n'est pas un devoir. Chaque enfant chemine avec un rythme évolutif qui lui est propre, et chacun parvient à son degré de réparation

Le parent prend d'autant plus de place dans le psychisme de l'enfant qu'il est absent, la rencontre avec le parent abuseur permet à l'enfant de **démythifier un père monstrueux** qui le hante; cela peut favoriser la sortie de l'impuissance

Un ouvrage en référence : Une BD : *Pourquoi j'ai tué Pierre*.

L'ouvrage évoque la rencontre entre un jeune homme et un prêtre qui a abusé de lui lorsqu'il avait une dizaine d'années. L'homme hanté par ce souvenir décide de provoquer une rencontre avec le curé pour démythifier le personnage.

Le travail préalable avec l'auteur

L'objectif est d'arriver à une reconnaissance totale et responsable des actes commis
C'est un processus qui n'aboutit pas forcément à cette reconnaissance

Il s'agit d'abord d'éveiller chez l'abuseur la conscience de la souffrance causée à l'enfant

Le premier but du professionnel est de reconstruire l'humain dans les actes commis; comment **ré humaniser un comportement monstrueux** ?

Comment allons nous pouvoir le penser ensemble ? (le professionnel et l'abuseur)

Le professionnel doit montrer que l'abus est pensable par eux mêmes déjà. Il faut rompre le silence et faire naître l'espoir.

La dimension du pardon

Si le pardon vient trop tôt, il est utilitaire, toujours tourné vers l'abuseur et non vers l'enfant

L'auteur n'a pas à demander quoique ce soit à l'enfant

Seul l'enfant peut évaluer la sincérité des excuses de l'adulte et une rencontre n'est pas nécessaire pour évaluer la sincérité des excuses.

Le travail autour des faits

Le travail ne se fait pas de la même façon si l'abuseur est dans le déni ou dans la négation.

Le déni des faits est une occultation totale de la vérité, et il y a un risque d'effondrement psychique si la prise de conscience est forcée ou trop rapide

La négation des faits est une forme de mensonge avec manipulation. Dans ce cas, le professionnel doit passer par une phase d'acceptation explicite de la négation :

« Je comprends ce que vous dites mais **si jamais il s'est passé quelque chose**, comment expliquez vous que des idées pareilles aient pu germer dans la tête de votre enfant ? »

« Si jamais il s'est passé quelque chose, que votre enfant va t elle penser ? Y a t-il quelqu'un à qui vous pouviez vous confier ? ».

Là peut apparaître l'aspect démuni et dépressif de l'abuseur; le professionnel crée alors des fissures dans la construction perverse

Un ouvrage en référence : *Un anthropologue en déroute*

Le travail sur la honte

Derrière la honte, il y a le sentiment d'avoir fait mal. La honte désintègre le lien social, il faut donc travailler sur l'élaboration du sentiment de culpabilité.

La vraie culpabilité n'est pas défensive (l'abuseur pleure, se plaint, etc.). il s'agit là d'une culpabilité non constructive.

Il s'agit que l'abuseur reconnaisse sa souffrance, seule possibilité de se connecter à la souffrance de l'autre.

Le travail sur le deuil et la reconstruction

Le professionnel évalue les parties saines sur lesquelles on peut reconstruire

Aborder tous les problèmes, permet d'éviter les bombes à retardement

Le professionnel doit remettre les choses dans une histoire familiale; cela permet de comprendre le passage à l'acte et cela développe l'empathie vis à vis de la victime

Les compétences parentales des parents abuseurs

Il s'agit d'évaluer leur aptitude à prendre soin de l'enfant

Un père incestueux perd son statut de « papa » il est réduit à l'état d'abuseur; tout est donc à reconstruire.

Quel père a t il envie de rester dans le coeur de l'enfant ? Comment peut il rassurer l'enfant sur le fait que cela ne se reproduira pas ?

Le positionnement du professionnel

Il doit assurer sa sécurité, par des co interventions, s'appuyer sur l'équipe comme structure ressource, développer la concertation entre professionnels du réseau

Son positionnement doit être **éthique** et son engagement total aux côtés de l'enfant

Il doit ramener la question de la sécurité de l'enfant au centre

Pendant la rencontre, **l'enfant est sujet et acteur**, c'est lui qui choisit s'il embrasse ou pas, il peut se montrer hostile sans être injurieux.

La reprise de contact

Trois éléments essentiels : poser un cadre rigide et sécurisé pour les besoins de l'enfant, évaluer les capacités du père, assurer la sécurité du professionnel

Il y a **trois rencontres** dont le but est de sortir du non-dit, du secret et de renommer l'interdit de l'inceste.

Quelles suites ? Que faire de ce lien ?

A la suite de la rencontre, observer **le vécu, le comportement, le pensé**

Il faut métaboliser le passé en vue d'un nouveau départ et pour une fin en soi, permet d'être à l'écoute du bien être de l'enfant et d'évaluer une adéquation des parents.

